



Groupe TAVINI HUIRAATIRA

Assemblée de Polynésie

QUESTION ORALE AU GOUVERNEMENT

Tarahoi, le 18 novembre 2025

Tafai TAPATI

Représentant de l'assemblée de la Polynésie française

à

Monsieur Ronny TERIIPAIA

Ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la culture.

Objet : Clarification sur l'assise foncière du lycée annulée à Moorea.

Monsieur le Ministre, Ia ora na,

Après avoir annulé le projet de construction du lycée de Moorea-Maiào, aucun nouveau projet n'a été proposé proposé à la population de l'île, à part de faire des collèges existants en collège-lycée.

Monsieur le Ministre, vous savez comme moi que Moorea est à la fois une île à vocation agricole et touristique.

Il m'a semblé que les assises foncières prévu pour le projet de lycée était de 8 hectares qui est présumé domaniale.

Si le projet de construction du lycée est définitivement supprimé, pouvez-vous nous dire avec sincérité et plein de vérité qu'en est-il de l'assise foncière prévu pour la construction du lycée ? Je vous pose la question parce que les agriculteurs de Moorea ne cessent de demander des terres agricoles.

Ia ora na !

Mauruuru.

Tafai TAPATI